

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 03 mars 2026

Cr03-2026-002
Budget CCAS 2026

PRESIDENT : Monsieur MOLLARD

Présents : Mrs MOLLARD, BEFORT, BONNET, MELAY, Mmes TERRAILLON, BOREL, PLASSE,

Excusés : Mme PLASSE

Budget CCAS 2026

Le Maire présente le projet de budget CCAS 2026 aux membres du CCAS. Le budget 2026 est voté avec affectation du résultat 2025. Le budget est présenté en équilibre selon les modalités suivantes :

Section d'Exploitation :

- **Dépenses : 16 205,90 €**
- **Recettes : 16 205,90 €**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

Article 1 : Adopte le budget 2026 du CCAS de la commune

Article 2 : La présente délibération sera transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison, pour contrôle de légalité
- à Monsieur le Trésorier de FEURS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

A Panissières, le 03 mars 2026

Le Maire, Président de la Commission Administrative
Christian MOLLARD

